Le Courlis cendré, un oiseau menacé et chassé en France

Nature Life n°22

Cyrille Deliry le 11 décembre 2019

Dans l'Union Européenne les populations de Courlis cendré (*Numenius arquata*) ont baissé de plus de 30% au cours des 30 dernières années. En Grande-Bretagne la baisse est estimée à 59% sur la période 1980-2010. En Russie la tendance est la même avec une perte de 30% entre 1980 et 2012. En conséquence le Courlis cendré a été intégré à la Liste Rouge des espèces menacées de disparition en Europe en 2015. Il est placé en catégorie Vulnérable ce qui signifie en terme de dynamique des populations que d'ici un siècle tout au plus, cet oiseau aura totalement disparu d'Europe.

©© bysa – Yann Jégard – Flickr

Une disparition prévue au plus tard dans un siècle en Europe, si rien n'est fait

Le chasseur français est le seul qui peut légalement tuer le Courlis cendré en Europe. L'espèce est parfaitement inscrite sur la liste des *espèces chassables* et sa chasse se déroule du 8 août au 20 janvier, incluant en conséquence la phase de migration automnale et le moment où des oiseaux d'origine étrangère viennent se réfugier en hivernage dans notre pays – terre d'accueil ! C'est contre l'avis de la Commission européenne que le ministère de l'écologie a autorisé en date du 31 juillet 2019 la destruction par la chasse de 6000 Courlis cendrés pour la saison 2019-2020. On facilite même les choses en augmentant le domaine où la chasse au Courlis est autorisée, auparavant limitée aux zones côtières… désormais sur l'ensemble de la France !

Dans toute la France le chasseur français a le droit de tuer 6000 Courlis cette saison et, ce, contre l'avis de la Commission européenne

Il y a par exemple en Pologne entre 200 et 300 couples au sein d'une population en déclin de plus de 50% sur la dernière décennie. Ici aussi l'espèce y est classée Vulnérable… et est très proche de la catégorie En Danger à mon sens. C'est un pays où pour sauver l'espèce des actions de préservations et de suivi sont menés. De nouveaux Courlis cendrés sont introduits. Certains fournis de balises GPS qui permettent de suivre leur migration et de comprendre certains facteurs expliquant leur déclin.

Les chasseurs français ont le droit de tuer dix fois la population polonaise de Courlis cendré en une seule saison

Récemment, ce sont environ 30 jeunes Courlis cendré qui sont marqués par an. Combien de bagues tombées à la chasse en France ? Combien sont révélées honnêtement ?
Et bien trois oiseaux ont été dûment tués entre 2017 et 2019 en France (cherchez pas ailleurs, il n'y a que là qu'on les chasse)… trois bagues révélées à la communauté et qui concernent des Courlis appartenant au patrimoine protégé de la Pologne. Une sorte de casus belli. Pour deux autres oiseaux, c'est la balise GPS qui s'est éteinte dans une zone connue pour la chasse. On a pu accuser le Chat ! Le doute en effet subsiste.
Ce sont donc entre 3 et 5 oiseaux polonais qui ont été tués légalement en France, vol du patrimoine polonais et contribution à la ruine de l'espèce.

Des Courlis cendrés polonais, patrimoine de ce pays, sont bel et bien tués preuves à l'appui, sur le territoire de la France par des chasseurs français

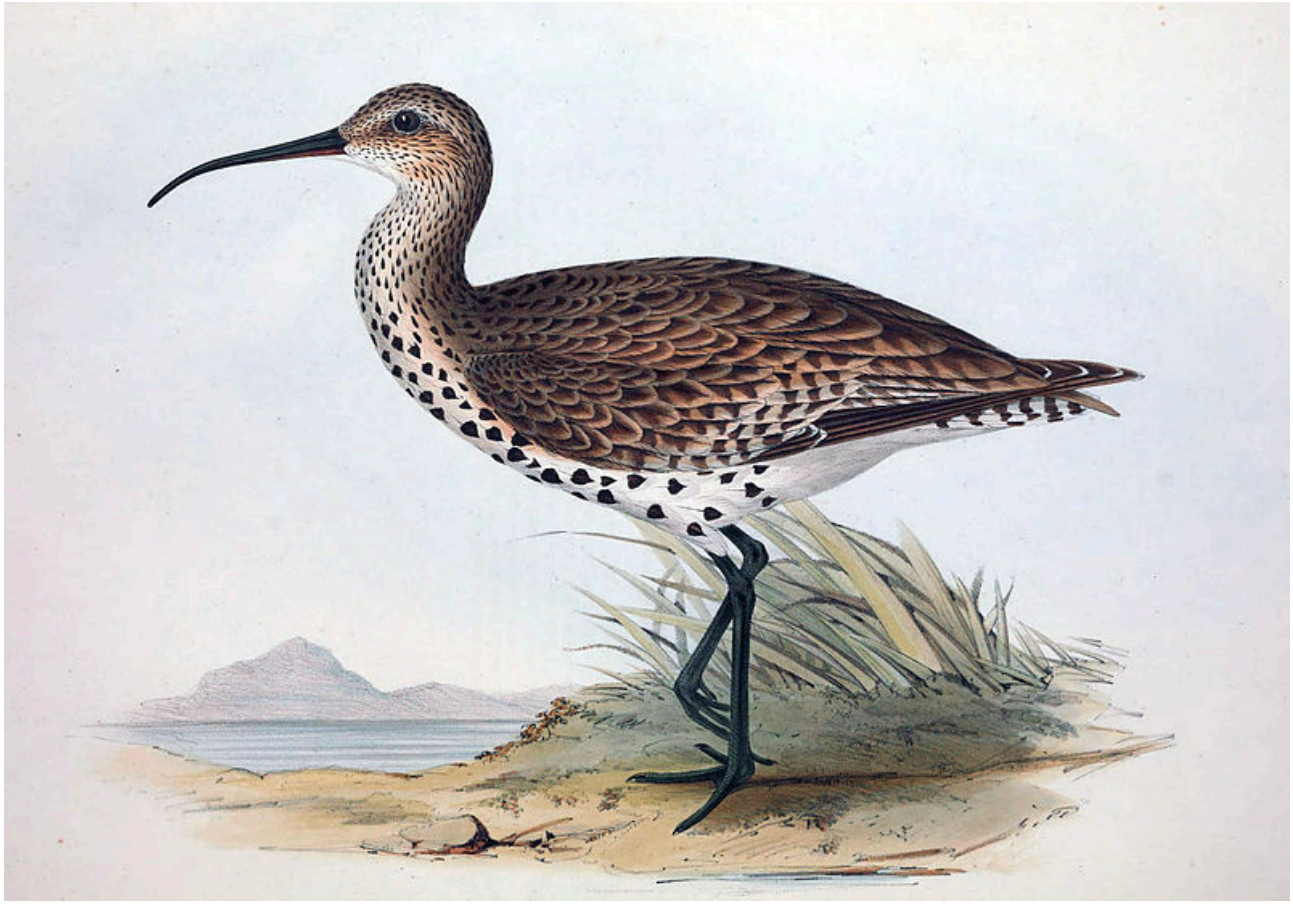

Cousin du Courlis cendré, le Courlis à bec grêle (*Numenius tenuirostris*) qui était régulier et plutôt commun aux passages en France au XIXe siècle est considéré comme virtuellement disparu de la Planète… voici plus de 15 ans qu'on n'en a pas vu dans le Monde. Le dernier oiseau exilé en France a été observé en 1991 à Ouessant.
Planche de Gould (vers 1830)

Au suivant… au suivant…

Au fait, la population française de Courlis cendrés nicheurs est elle aussi considérée comme Vulnérable. Elle comprends entre 1300 et 1600 couples dont près de 1000 dans les seuls départements de l'Ain et de la Saône-et-Loire. Autant dire que c'est une espèce très localisée car les autres départements abritent entre un seul et 70 couples ; parfois même aucun. Où vont nos rares oiseaux ? Sont-ils chassés sur leurs terres d'accueil en hivernage ? Ce sont des questions qu'il me reste à creuser.

©© byncsa – J.P.Siblet – INPN
Environ 5% de la population polonaise nicheuse de Courlis cendrés sur une seule image…
C'est possible !

Sources

- Arrêtez de chasser les Courlis cendrés : site polonais
- ONCFS : Le Courlis cendré